



L'AGRESSION DE TROP !

Ce matin vers 09H10, l'adjoint au chef de détention a été victime d'une **violente agression**.

Son auteur, bien que collectionnant les fautes disciplinaires avant l'inquiétante agression de notre collègue, a récidivé de la pire manière que ce soit !

Après avoir franchi la grille de la cour de promenade pour récupérer un colis et tenter de le ramener en détention, le détenu a refusé de répondre aux injonctions des personnels. Bien qu'ayant freiné des quatre fers pour sortir de la promenade, il a été raccompagné par nos collègues. C'est alors qu'il a lâchement sorti une lame et coupé profondément le poignet du CSP !

Notre collègue présente une **COUPURE PROFONDE hémorragique**, et a été conduit aux **URGENCES** du CHU de SAINT-DENIS !

Cette **agression de trop**, fait une nouvelle fois la preuve de la **dangerosité de la population pénale** et démontre si besoin était qu'une **limite a été franchi** dans nos établissements pénitentiaires !

Le Bureau local FO JUSTICE apporte son indéfectible soutien à notre collègue, et suit avec inquiétude l'issue des examens médicaux.

Le Bureau local FO JUSTICE se tient à sa disposition pour toutes démarches qu'il jugera utile.

Le Bureau local FO JUSTICE demande une sanction disciplinaire et pénale à la hauteur de la gravité des faits.

Le bureau local FO JUSTICE lance un appel à un débrayage de 15 minutes à la prise de service demain !

Saint-Denis, le 07 juin 2023.

Le Bureau local FO JUSTICE

